

**Une nouvelle distinction internationale**

**SANDRA ABLAMBA JOHNSON**  
**MEDAILLEE D'OR DE L'ONG**  
**« LIGUE UNIVERSELLE DU BIEN PUBLIC »** P.6



# TOGOREVEIL

*Le pari d'une actualité qui réveille*

TR 515 du 03 Mars 2023



Prix: 250 FCFA / Etranger 1€



**Rhumatologie**  
**Campagne**  
**Foraine de**  
**Dépistage**

## **LA STR CONSULTE ET SOIGNE GRATUITEMENT PLUS DE 500 PATIENTS A KPALIME** P.8 à 9



**FoPAT Centrale**  
**LES PRODUCTEURS DE LA REGION BENEFICIENT DES EQUIPEMENTS AGRICOLES** P.2

**L'OTR EFFECTUE DES VENTES AUX ENCHERES DES VEHICULES USAGES AU PORT AUTONOME DE LOME** P.7

**Stratégie nationale de l'ETFP** P.14  
**LE DOCUMENT CADRE DE MOBILISATION DES RESSOURCES SOUMIS AUX ACTEURS**

**FESPACO 2023** P.15  
**DEUX FILMS TOGOLAIS EN COMPETITION**

**PAL/AUGMENTATION DU TRAFIC DES NAVIRES** P.13

**Casier judiciaire et duplicata du certificat de la nationalité togolaise**  
**350.000 BULLETINS DELIVRES DEPUIS LA DIGITALISATION** P.1



**LE PREMIER MINISTRE MET EN MARCHE L'USINE DE TRANSFORMATION D'AMANDE DE KARITE LABEL D'OR** P.4

## FOPAT/Etape de la Région Centrale

# LES RECOMMANDATIONS DE FAURE GNASSINGBE POUR UNE AGRICULTURE EMERGENTE

Le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, a présidé samedi 25 février 2023 à Sokodé, la cérémonie de clôture de la quatrième étape du Forum des Producteurs Agricoles du Togo (FOPAT). Après Dapaong pour les Régions des Savanes, Tsévié pour la Maritime et Atakpamé pour le compte de la Région des Plateaux, c'est la ville de Sokodé qui a accueilli l'étape de la Région Centrale du Forum des Producteurs Agricoles du Togo (FOPAT). Ouverte le jeudi 23 par Antoine Lekpa GBEBENI, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural, cette quatrième étape a été clôturée le samedi 25 février 2024 par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé.

Le Président de la République a été chaleureusement accueilli par les populations de la région centrale. Ces dernières ont manifesté leur adhésion totale à ce projet qui ambitionne impliquer plus d'acteurs au niveau local. L'objectif est de mener des réflexions avec les acteurs directs afin de contribuer à une agriculture moderne et plus résiliente.

Sur ses canaux sociaux, le dirigeant togolais s'est dit « agréablement touché par la chaleur de l'accueil réservé » à sa délégation et à lui-même à Sokodé, par les populations de la Région du Centre. « Cette ferveur et cet enthousiasme ont également marqué les travaux de clôture du FOPAT Centrale, qui nous ont permis d'évoquer les perspectives d'une transformation de l'agriculture, sur la voie de la souveraineté alimentaire et de la création de richesses », a-t-il témoigné.

Plusieurs sujets ont été abordés pendant les trois (03) jours de travaux notamment la transformation des produits agricoles, l'autosuffisance alimentaire, le financement des initiatives agricoles, la création d'emplois et la vision du Gouvernement pour le développement agricole.

« Nous avons eu raison de décentraliser le forum des agriculteurs, vu l'importance que nous accordons au secteur, non seulement



pour nous nourrir, mais aussi pour rétablir la balance commerciale agricole, enrichir les producteurs et créer des emplois. Nous voulons partager avec les acteurs les stratégies gouvernementales, les écouter pour une meilleure réussite de nos programmes et projets de développement agricole », a expliqué Faure Gnassingbé. A l'instar des autres régions, Faure Gnassingbé a échangé directement avec les acteurs impliqués grâce au débat interactif. Ces producteurs ont exprimé leurs difficultés au Président de la

République qui leur a donné des réponses satisfaisantes.

Un accent particulier sera mis sur la modernisation du secteur agricole, la recherche de la souveraineté alimentaire, l'exploitation intensive des Zones d'Aménagement Agricoles Planifiées (ZAAP), la mécanisation et le renforcement des infrastructures de soutien, la facilitation de l'accès aux intrants, au financement et la création de richesses, suite aux recommandations du Président de la République.

Des ateliers, des conférences-débats sur le sous thème : « l'avenir de l'agriculture togolaise » et plusieurs communications ont été au menu.

Rappelons que le thème autour duquel se déroule l'événement à toutes les étapes est : « Transformation structurelle de l'agriculture togolaise : défis et perspectives ».

Marcel SOGLO

## FOPAT Centrale

## LES PRODUCTEURS DE LA REGION BENEFICIENT DES EQUIPEMENTS AGRICOLES

Dans le cadre de la clôture du FoPAT Centrale, le Président de la République, Faure Gnassingbé a procédé à la remise du matériel agricole aux groupements installés sur les zones d'aménagement agricoles planifiées (ZAAP).

Ses lots d'équipements offerts aux producteurs de chaque région concernée lors des fora est une manière pour le gouvernement de contribuer à soulager les peines des agriculteurs et améliorer ainsi les rendements des exploitations de la région.

Ainsi, des lots rotavators, de motoculteurs, de tracteurs, d'émietteuses, de mini-remorques, de pulvérisateurs, de niveleuses, ou encore de moissonneuses-batteuses entre autres, ont été offerts aux groupements installés sur les zones d'aménagement agricoles planifiées (ZAAP).



Komla YAWO

**Ecobank Transnational Incorporated****ADE AYEYEMI FAIT SES ADIEUX AU  
PRESIDENT FAURE GNASSINGBE**

Le Directeur Général du groupe Ecobank Transnational Incorporated (ETI) fait ses adieux à Faure Gnassingbé. Après avoir été reçu semaine dernière par la Cheffe du Gouvernement Victoire TOMEGA Dogbe, M. Ade Ayeyemi le Directeur Général d' Ecobank Transnational Incorporated (ETI) s'est vu accorder une audience par le Président de la République Faure Gnassingbé. Lundi 27 février au palais de la présidence à Lomé 2, le désormais ex Directeur a fait ses adieux au dirigeant togolais.

Les deux (02) hommes ont parlé du partenariat entre le Togo et le groupe bancaire panafricain dont le siège est basé à Lomé. Le nigérian, a en outre exprimé sa gratitude au chef de l'Etat « pour le soutien indéfectible apporté » durant sa mission, et « surtout pour son engagement à rendre le pays plus attractif et favoriser les investissements ». Reçu il y a quelques jours, il avait présenté son successeur au Premier Ministre Victoire TOMEGA Dogbe. Le nouveau Directeur Général a pour nom Jeremy Awori. Il prend fonction ce

premier mars 2023. M. Ade Ayeyemi a passé sept (07) ans à la tête de l'institution bancaire panafricaine dans la capitale togolaise. Ecobank Transnational Incorporated (ETI) est une holding bancaire panafricaine créée en 1985. 33 pays du continent africain dispose sur leur territoire, les agences locales du groupe Ecobank Transnational Incorporated.

Togoreveil

**1<sup>er</sup> Conseil de Concertation entre Etat et Secteur privé togolais:**

**« ...SI LES PME DES JEUNES PROSPERENT,  
C'EST LE TOGO QUI PROSPERE... »**  
**Victoire TOMEGA Dogbe**



Le premier Conseil de Concertation de l'année 2023 s'est tenu entre l'Etat togolais et ses partenaires sociaux. Au Togo, le Gouvernement et le secteur privé ont tenu jeudi 23 février à Lomé, le premier Conseil de Concertation de l'année 2023. Présidée par le Premier Ministre, Victoire Toméga Dogbé, cette rencontre a été axée autour de deux thèmes. Il s'agit de la « Dynamique des investissements privés » et le « Financement des PME/PMI au Togo ».

Au cours des travaux, les membres de l'exécutif et les principaux acteurs du privé, ont échangé sur les différentes crises en cours et leurs conséquences, les mécanismes en place et les opportunités existantes.

« Nous avons pris les trois dernières années (2019, 2020 et 2021) et nous avons constaté qu'il y a eu un léger fléchissement en 2020 justifié par la COVID-19 avec des replis en termes de stratégies d'investissements des grandes sociétés, puis la tendance est repartie à la hausse en 2021. Ce qui nous a permis de confirmer la résilience du secteur privé et traduit une stabilité économique », a indiqué la Ministre de la promotion de l'investissement, Rose Mivedor.

Le Gouvernement et ses partenaires annoncent de perspectives intéressantes, avec près de 800

milliards FCFA de prévision d'investissements contenues dans 121 projets soumis sur la période. Pour le Gouvernement, le Renforcement des PME, est une solution pour faire prospérer le Togo.

En effet, à la fin des travaux, l'exécutif s'est de nouveau engagé à soutenir le secteur privé à travers les PME, dans la lignée des dernières initiatives déployées en leur faveur.

Pour le Premier Ministre, « il est nécessaire de renforcer les capacités des PME, notamment celles qui sont créées par les jeunes pour les aider à mieux structurer leur projet, afin d'accéder au financement viable et adapté à leurs besoins de croissance, car si ces entreprises prospèrent, c'est le Togo qui prospère ».

Madame Victoire TOMEGA Dogbe a aussi insisté sur la formation des jeunes, l'un des critères pour bénéficier des financements disponibles. « Le Togo dispose d'une grande dynamique d'investissement et pour en profiter, il importe que les jeunes soient formés », a-t-elle insisté.

Le Togo a beaucoup plus développé ses relations avec le secteur privé, ces dernières années. Le pays les associe dans plusieurs domaines de la vie économique.

Patrick NIMA

**Elaboration du Schéma National d'Aménagement  
du Territoire****LA CHEFFE DU  
GOUVERNEMENT LANCE  
OFFICIELLEMENT LE  
PROCESSUS**

Les travaux du processus d'élaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire du Togo ont débuté mardi 28 février 2023 à Lomé. Le Premier Ministre Victoire TOMEGA Dogbe a procédé mardi 28 février 2023, au lancement officiel du processus d'Elaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) du Togo.

Selon la définition du document de politique nationale d'aménagement du territoire, l'aménagement du territoire est « l'action et la pratique de disposer avec ordre, à travers l'espace d'un pays et dans une vision prospective, les hommes et leurs activités, les équipements et les moyens de communication, voire stratégiques ».

Cette vision spatiale vient réduire les déséquilibres entre Lomé et le reste du territoire et entre les différentes régions. Il s'agit de mettre fin au laissez-faire territorial et favoriser l'accès équitable des populations aux services sociaux de base selon la vision du Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé.

Dans son mot de lancement, la Cheffe du gouvernement a salué la bonne mobilisation des acteurs impliqués dans l'élaboration de ce processus qui s'inscrit dans la dynamique de réformes et d'inclusion pour réduire les disparités. Elle a appelé à accélérer les actions pour plus d'impacts et à agir réellement et rapidement au profit des plus vulnérables.

« Ce schéma est un outil à la fois stratégique et technique qui a pour but d'intensifier la mise en œuvre des infrastructures de base au profit des populations quelque soit leur localisation sur le territoire national. Il sera un outil d'accélération des réponses en particulier dans les zones exposées à la menace sécuritaire. Le SNAT constitue donc aussi bien pour les pouvoirs publics, que pour le secteur privé, la société civile et les partenaires, un outil stratégique d'aide à la décision et d'identification dans la gestion de l'espace public qui renforcera les grandes orientations du développement », a indiqué Mme TOMEGA lors de la cérémonie d'ouverture des travaux.

Rappelons que les travaux vont durer huit mois.

Togoreveil

<b>TOGOREVEIL</b>	
<b>DIRECTEUR DE PUBLICATION</b> Germain POULI	<b>DISTRIBUTION ET ABONNEMENT</b> Tél: 22 36 18 56
<b>COMITÉ DE RÉDACTION</b> Komla YAWO Marcel A. SOGLO Londou KAWANA Patrick Nima Pégy	02 BP 20061 LOMÉ <b>Adresse</b> 585, Avenue du Grand Séminaire Hédzranawoé face Ets VINS D'ITALIE Tél: 22 61 12 19 / 22 36 18 56 90 02 76 54 E-mail: gpouli@yahoo.fr
<b>SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ</b> Aissata TOURE	<b>Tirage</b> 4000 Exemplaires
<b>SECRETARIAT</b> Micheline MENSAH	<b>IMPRIMERIE</b> RAD GRAPHIC SARL U
<b>INFOGRAPHIE</b> Alex KPATIDE (91 77 29 94)	

# LE PREMIER MINISTRE MET EN MARCHÉ L'USINE DE TRANSFORMATION D'AMANDE DE KARITE LABEL D'OR



Le Premier ministre Victoire Tomegah-Dogbe a inauguré le vendredi 24 février dernier à Gbatope dans le Zio la nouvelle usine Label d'Or, une usine de transformation de karité issu d'amandes de karité biologiques, avec un impact faible sur l'environnement. Installée sur une surface de 3600 m<sup>2</sup>, la ligne de production traite l'amande de Karité fournie et procède directement à la transformation en beurre et en tourteau. Sa capacité de transformation est de 4320 tonnes de beurre de karité et 6750 de tourteau par an. Cette unité serait certifiée bio et équitable et aurait comme particularité un processus de

standardisation, de contrôle qualité et une capacité de transformation qui n'existe pas au Togo.

Cofinancé par l'agence américaine pour le développement international (USAID), le projet est entièrement climato-écologique en utilisant des plaques solaires d'une capacité de 77 KVA.

Pour le Directeur général de Label d'or, Gustave Bakoundah, il s'agit de promouvoir la transformation locale du beurre de karité bio au Togo grâce à son usine certifiée qui contribuera aux exportations vers les États-Unis et l'Union Européenne. La structure permettra également de renforcer les liens commerciaux dans la chaîne de valeur du

karité. La structure emploie 268 personnes et collabore avec 4555 collectrices. Elle a un chiffre d'affaires de l'an 1 d'un montant de 880 millions de FCFA.

Le Ministre Kodjo Adédzé en charge de l'industrie a félicité le promoteur pour l'aboutissement de ce projet.

«Le Gouvernement, conscient de l'importance de cette filière n'a ménagé aucun effort pour appuyer la structuration de la chaîne de valeurs du karité à travers la mise en place d'un conseil interprofessionnel. La création de la CLIMATE SMART PROCESSING FACILITY s'inscrit parfaitement dans la dynamique de création massive d'emplois,

de lutte contre la pauvreté dans les milieux ruraux. La mise en œuvre de ce projet apporte une valeur ajoutée certaine aux amandes de karité du Togo. Le Gouvernement est plus que convaincu que l'implantation de cette usine contribuera à l'essor socio-économique de notre pays », a déclaré le Ministre Adédzé.

Une visite guidée de l'usine a permis à la cheffe du gouvernement de suivre le processus de production industrielle du beurre de karité.

Togoreveil

**MALIM**  
TCHOUKOUTOU ET AWOULA

Le choix de  
**Cecile Meba**

Disponible dans les kiosques et boutiques

ORACOM

## Interdiction des armes chimiques

## L'ASSEMBLEE NATIONALE VOTE UNE NOUVELLE LOI

Les députés ont adopté ce 28 février 2023 le projet de loi portant interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction. Le vote s'est déroulé à l'occasion de la première session extraordinaire de l'année présidée par Mme Yawa Djigbodi Tsègan, Présidente de l'Assemblée nationale en présence de Moustafa Mijiyawa, ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins et de Makre Skpane, Secrétaire général adjoint du gouvernement.

Ce projet de loi a été adopté, à l'unanimité des députés présents, le 28 février 2023 au cours de la première session extraordinaire de l'année sous la présidence de Mme Yawa Djigbodi Tsègan, Présidente de l'Assemblée nationale en présence de Moustafa Mijiyawa, ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins et de Makre Skpane, Secrétaire général adjoint du gouvernement. Adoptée le 13 janvier 1993 à Paris et mise en vigueur depuis le 29 avril 1997, la Convention sur l'interdiction des armes chimiques est un traité multilatéral qui interdit à tous les Etats parties d'utiliser les armes chimiques et préconise des mesures

préventives de risque et de gestion des produits chimiques. Le Togo, dans cet esprit, a ratifié cette convention via la loi n°96-006 du 12 juin 1996 en vue de renforcer sa politique nationale contre l'utilisation, la prolifération de ces armes chimiques ainsi que leur destruction.

L'objectif majeur poursuivi par le présent projet de loi est de prohiber le développement, la production, le stockage et l'emploi d'armes chimiques et encourager leur destruction.

Pour raffermir cet objectif et surtout lutter efficacement contre la prolifération de ces armes, auparavant placée sous la tutelle du ministère des affaires étrangères, le présent projet innove en rattachant l'Autorité nationale pour l'interdiction des armes chimiques (ANIAC) au Togo à la présidence de la République. L'adoption de ce projet de loi confère une panoplie d'avantages au Togo. En prenant les dispositions qui s'imposent au plan interne, le projet de loi assure la prévention du régime universel de la vérification en garantissant la non-réémergence des armes chimiques une fois que le processus de désarmement est achevé. Par ailleurs, il met en place un plan de protection des populations et de l'environnement contre les armes chimiques.



En outre, il convient d'évoquer des sanctions pénales fort dissuasives en cas de non-respect du régime d'interdiction, de contrôle et d'inspection des agents chimiques. Cet instrument juridique permet au Togo de bénéficier de l'assistance voire de l'expertise internationale dans tous les domaines couverts par la convention en cas d'attaques chimiques.

Pour le ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès

universel aux soins Moustafa Mijiyawa, cet instrument juridique vient à point nommé renforcer l'arsenal législatif et doter l'ANIAC de tous les moyens nécessaires pour accomplir ses missions.

« Avec l'adoption de ce texte, l'importation, l'exportation, la mise au point, la fabrication, le stockage et l'emploi des armes chimiques, ainsi que leur destruction seront désormais réglementés », a indiqué Mme Yawa Djigbodi Tsègan, Présidente

de l'Assemblée nationale. Elle a également témoigné sa gratitude à ses collègues députés pour leur disponibilité et participation aux travaux qui ont permis d'atteindre les objectifs fixés « ceci est à l'honneur de l'institution parlementaire, soucieux de l'intérêt général », avant de déclarer close la première session extraordinaire de l'année 2023.

Togoreveil

## Togo/Déclaration des biens et avoirs

## L'EQUIPE DU MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE RENFORCEE



Le Togo fait un pas sérieux vers l'effectivité de la déclaration de biens et avoirs des agents de l'Etat, des cadres de l'administration et hauts fonctionnaires. Trois (03) greffiers et quatre (04) assesseurs ont prêté serment mardi 28 février 2023 devant Mme Awa Nana Daboya, Médiateur de la République. Il s'agit d'un pallier franchi dans le processus de l'exercice de déclaration des biens et avoirs. Ainsi, devant Le Médiateur de la République, les greffiers Kondo Abodji BIAO, ancien greffier en chef près du tribunal de Dapaong, Kossi KATANGA,

ancien greffier en chef près du tribunal de Notsèet BamirwenaTigtora BALANA, ancien greffier en chef près du tribunal de Vogan puis

les assesseurs Essohanam BATCHANA, Enseignant chercheur à l'Université de Lomé, Sonou René TIEM, ancien ministre, Ayawavi DAGBAN-ZONVIDE, ancien ministre et Kokouvi AFOLA, Gestionnaire à la retraite ont « juré d'accompagner loyalement et fidèlement le Médiateur de la République Togolaise » en ce sens. Choix du Médiateur de la République, les sept (07) personnalités vont l'assister

dans ses charges notamment celle de recevoir la déclaration des biens et avoirs des hauts fonctionnaires, des cadres de l'administration et les agents de l'Etat.

Cette cérémonie de prestation de serment constitue un pas vers le début de la déclaration des biens et avoirs, conformément à l'article 10 de la loi organique n°2020-003 du 24 janvier 2020 fixant les conditions de déclaration de biens et avoirs. Selon ce texte « la déclaration de biens et avoirs est faite sous forme physique ou numérique. Elle est déposée auprès de la Cour constitutionnelle,

du Médiateur de la République ou de ses délégués par le déclarant ou son représentant dûment mandaté à cet effet. Ils sont assistés d'un greffier et d'un assesseur assermentés, désignés par décision du Médiateur de la République ou par le président de la Cour constitutionnelle pour la déclaration de biens et avoirs du Médiateur de la République ». L'alinéa de l'article 10 souligne que « les greffiers et les assesseurs désignés prêtent serment devant le Médiateur de la République en ces termes : « Je jure solennellement de bien et fidèlement remplir mes fonctions au service des déclarations de biens et avoirs, de les exercer en toute indépendance et en toute impartialité, dans le respect des lois et règlements de la République et de ne révéler aucun secret que j'aurai obtenu dans l'exercice de mes fonctions », fin de citation.

Les 7 récipiendaires intègrent ainsi l'équipe du Médiateur de la République, à en croire le Médiateur de la République. « C'est aussi un pas décisif vers le démarrage de la mission de réception des biens et avoirs », a-t-elle indiqué.

D'après Mme Awa Nana Daboya, « ils sont les tous premiers accompagnateurs du Médiateur de la République dans sa mission de recevoir la déclaration des biens et avoirs. Leur serment marque un autre pas vers l'opérationnalisation exacte et concrète de cette mission ».

Avec leur concours, l'institution et son responsable assure d'exercer son rôle à lui assigner afin de contribuer à une bonne gouvernance au Togo.

Patrick NIMA

## Une nouvelle distinction internationale

# SANDRA ABLAMBA JOHNSON MEDAILLEE D'OR DE L'ONG « LIGUE UNIVERSELLE DU BIEN PUBLIC »

Le Ministre Secrétaire général de la présidence de la République, Mme Sandra Ablamba Johnson a reçu une nouvelle distinction le mercredi 17 février dernier à Paris. Le Gouverneur de la Banque Mondiale pour le Togo est faite Médaille d'Or de l'ONG « Ligue universelle du bien public ». Cette organisation non gouvernementale affiliée à l'ONU œuvre pour la promotion de l'Action Publique et de Valeurs Humanitaires. Le prix a été décerné à l'officiel togolais dont la compétence et les engagements pour la promotion de la bonne gouvernance au Togo et sur le continent ne sont plus à présenter. Cette nouvelle distinction vient récompenser les engagements et l'abnégation de la jeune économiste togolaise déjà criblée d'expériences, à « la création de valeurs positives liées au travail ainsi qu'à l'amélioration des services publics », ainsi que pour ses efforts « à rendre le Togo attractif aux investissements étrangers ces dernières années ». Passée par les institutions de Bretonwood notamment la Banque Mondiale et le FMI,

Mme Sandra Ablamba Johnson a été la coordonnatrice de la Cellule du Climat des Affaires à la présidence de la République togolaise. Au cours de son mandat, plusieurs réformes audacieuses ont été opérées et rendant ainsi plus attrayant le paysage togolais des affaires aux investisseurs étrangers. En décembre 2022, la Secrétaire générale de la Présidence de la République s'est vue décernée une double distinction dans la capitale ivoirienne pour ses actions en faveur de la bonne gouvernance. Malgré ces distinctions, Mme Sandra Ablamba Johnson ne compte pas dormir sur ses lauriers. Dotée d'un leadership exceptionnel, elle entend toujours mieux faire tout en demeurant toujours au service de ses concitoyens. « Je comprends cette distinction comme un acte d'encouragement à encore plus d'engagement, plus de disponibilité au service de mes concitoyens et de l'humanité tout entière », a-t-elle indiqué.

Togoreveil



**Africube**  
LE BON GOÛT  
DE CHEZ NOUS!

Le 1<sup>er</sup> bouillon  
100% naturel  
100% local

WWW.AFRICUBE.TG

**PAL/Augmentation du trafic des navires**

# « ...IL FAUT DONC ETRE AGRESSIF COMMERCIALEMENT POUR CONSERVER NOS PARTS DE MARCHÉ ET NOTRE EXPERTISE »

## Edem Kokou TENGUE



Le trafic maritime au Port Autonome de Lomé (PAL) connaît une progression en 2022. Par rapport à l'année 2021, le Port togolais a accueilli plus de navires en 2022. Le bilan des activités portuaires liées au trafic des navires a été présenté par le Méditerranéen Shipping Company (MSC) en présence du Ministre EdemKokou TENGUE de l'économie maritime et de la protection côtière et le Directeur Général du Port Autonome de Lomé, le contre-amiral Fogan ADENYO. Ainsi, 1 662 navires ont été accostés au

PAL en 2022, soit un bond de 2% par rapport à 2021.

Le tonnage global a connu également une hausse de 1%. Le trafic export a augmenté de 4% avec 192 864 conteneurs. Selon l'armateur italo-suisse, ces trafics ont permis d'enregistrer un chiffre d'affaires de 39,463 milliards de Fcfa en 2022.

Malgré qu'il a su garder son hégémonie dans la sous-région et sur le continent, le Port Autonome de Lomé doit faire face à de rudes concurrences. L'infrastructure maintient notamment le cap grâce aux

nombreuses réformes facilitant la vie aux opérateurs économiques. Cependant, le seul Port en eau profonde dans la sous-région ne doit pas dormir sur ces lauriers, à en croire son Directeur. « La concurrence est très rude avec les ports voisins de Tema du Ghana et d'Abidjan en Côte d'Ivoire. Nous devons très rapidement innover pour éviter de se faire dépasser », a martelé Fogan Adégnon.

Pour le Ministre Edem Kokou Edem, « les autres ports n'avaient pas les infrastructures du port de Lomé, ils les

ont aujourd'hui. Il faut donc être agressif commercialement pour conserver nos parts de marché et notre expertise ».

Leader incontesté qui sert également d'énormes sources d'approvisionnement aux pays de l'Hinterland, le Port Autonome de Lomé emploie près de 6.000 personnes. L'infrastructure contribue énormément au budget de l'Etat.

FEMI Babatouné

## L'OTR EFFECTUE DES VENTES AUX ENCHERES DES VEHICULES USAGES AU PORT AUTONOME DE LOME



L'Office togolais des recettes (OTR) organise du 27 au 28 février au Port de Lomé, une vente aux enchères publiques. Au total 27 véhicules usagés sont mis en vente le premier jour. Le Fisc souligne que la participation à cette opération

est soumise au paiement d'une quittance non remboursable de 5 000 FCFA. Pour le second jour, un lot de marchandises diverses sera mis en vente. La participation est conditionnée par le paiement d'une quittance non remboursable de 25 000 FCFA.

Ces enchères publiques organisées régulièrement par l'OTR concernent généralement les marchandises en souffrance en douanes ou issues de saisies.

Komla YAWO



Produit au Togo par NEW ROAD COMPANY

TOTSI, RUE PHARMACIE NATION LOMÉ - TOGO - Tél : +228 93 25 25 17

**Campagne Foraine de Dépistage en Rhumatologie**

## LA STR CONSULTE ET SOIGNE GRATUITEMENT PLUS DE 500 PATIENTS A KPALIME

Il s'agit d'un acte hautement humanitaire que les populations de Kpalimé souhaiteraient vivement voir se rééditer. La Campagne de consultation foraine en Rhumatologie organisée par la Société Togolaise de Rhumatologie (STR) les vendredi 24 et samedi 5 février 2023 au Centre Hospitalier Préfectoral de Kpalimé, a été un grand succès. Plus de cinq cent (500) personnes souffrant de diverses affections rhumatismales ont été consultées et prises en charge par une équipe médicale composée de spécialistes venus des CHU de Kara et de Lomé.

### Un grand soulagement chez les bénéficiaires

Première sortie officielle sur le terrain de la Société Togolaise de Rhumatologie, cette opération de Consultation foraine apparaît comme un projet salvateur pour les populations du Grand Kloto. Quelques témoignages recueillis auprès des bénéficiaires, pour s'en convaincre.

« J'ai été informé par voie de presse que les médecins spécialistes de Rhumatologie vont venir de Lomé. Ce matin, je suis venu me faire consulter gratuitement. Après la consultation, on m'a effectué des analyses aussi gratuitement. Ensuite, on m'a prescrit des médicaments que j'ai reçus enfin à la pharmacie sans payer. Les médecins m'ont donné rendez-vous à Lomé dans deux semaines. Je veux remercier l'Association Togolaise de Rhumatologie et les autorités pour avoir pensé à nous » témoigné GABLA Edem, cuisinier de profession et bénéficiaire de la campagne de la STR. Ce jeune souffrait depuis longtemps des courbatures (maux de hanche, de poignet et au niveau des articulations).

C'est également une joie inestimable chez Mme AYIVI Blibo Akuavi, une octogénaire qui vient d'être consultée par l'équipe de la Société Togolaise de Rhumatologie. « Je souffre depuis très longtemps des maux de hanche, de dos et des douleurs dans les os. Malgré les soins reçus auparavant un peu partout, le mal persiste. Quand je suis venue ce matin, on m'a injecté des piqûres dans l'os et on m'a fait une radio. Ensuite, on m'a offert des médicaments. J'ai constaté que la douleur a diminué et j'espère que ça va aller de mieux en mieux », s'est-elle réjouie avant d'exprimer toute sa reconnaissance à l'équipe médicale de la STR et aux plus hautes autorités du Togo.

Même son de cloche chez Mlle ATTIOGBE Yawa Thérèse, élève en classe de Terminale. « Il y a de cela quatre ans que je sens des douleurs au niveau de ma colonne vertébrale. Mais par manque de moyens, je n'ai jamais bénéficié de traitement. La semaine passée, on nous a fait savoir que des médecins spécialistes viendront nous examiner ici. Et ce matin, j'ai été admise ; on m'a examiné et on m'a fait une radiographie. Les médecins m'ont également offert des médicaments. Ils m'ont rassuré que le mal va s'arrêter avec ce traitement. Je remercie le Gouvernement, les médecins de la STR et surtout notre Président de la République », s'est-elle exprimée.

### Plus de 500 personnes prises en charge à Kpalimé

Pendant ces deux jours, les populations ont été sensibilisées et dépistées avec à la clé, une prise en charge gratuite sur place, les cas les plus graves ayant été programmés pour être convoyés sur Lomé et Tsévié pour la suite de l'opération. Les pre-



miers responsables de la STR indiquent avoir consulté et traité plus de cinq cent (500) rhumatisants. Les besoins exprimés dépassant largement l'offre disponible et face au grand nombre de patients qui ont fait le déplacement du CHP de Kpalimé pour cette opération, les membres de la STR ont fait de leur mieux pour répondre aux attentes.

« Nous sommes obligés d'aménager d'autres salles pour pouvoir satisfaire tout le monde. On a dû évacuer certains bureaux du personnel de l'hôpital pour pouvoir disposer d'autres salles plus les cinq initialement prévues » explique le Professeur Commandant HOUZOU Prénom, épouse MOUZOU, Rhumatologue, Chef service de Rhumatologie au CHU Kara et Vice-Doyenne de la Faculté des Sciences de la Santé de l'Université de Kara

### Le Choix de Kpalimé pour cette première activité

L'objectif de cette Campagne foraine qui touchera les autres localités du pays, selon le Chef service de la rhumatologie du CHU Sylvanus Olympio et Vice-Président de la Société Togolaise de Rhumatologie, Professeur ONIANKITAN Owonayo, est de mettre sur pied un département de Rhumatologie dans les localités qui n'en disposent pas. « Nous avons initié cette campagne de consultation foraine à Kpalimé parce qu'on a constaté que beaucoup de rhumatologues sont concentrés à Lomé et les populations des autres préfectures n'en ont pas vraiment accès. Or, aujourd'hui, la politique du Gouvernement est l'accès universel aux soins. C'est pour cela que la Société Togolaise de Rhumatologie a décidé de venir apporter les soins rhumatologiques à cette population » indique-t-il.

### La Rhumatologie... ce qu'il faut retenir

Selon le Professeur Commandant Houzou Prénom, épouse Mouzou, la Rhumatologie est une spécialité de prise en charge des affections médicales de l'appareil locomoteur (articulations, os, tendons, muscles) Les affections rhumatismales sont une cause majeure de douleur et d'invalidité dont la fréquence est en constante augmentation dans le monde précise le Professeur Houzou Prénom qui indique qu'au Togo, les affections rhumatismales



sont également fréquentes et que malgré la multiplication des services de rhumatologie qui sont au nombre de six à ce jour « peu de patients ont accès à ses services de spécialité soit par ignorance, soit par inaccessibilité géographique et financières. »

Une situation qui fait que « la plupart des patients consultent à stade évolué de leur maladie, avec des complications parfois irréversibles » selon la Vice-Doyenne de la Faculté des Sciences de la Santé de l'Université de Kara.



Suite de la page 8



### Mieux connaître la Société Togolaise de Rhumatologie (STR)

Cette campagne foraine de Kpalimé qui répond à une mission de santé publique est la toute première activité de la Société Togolaise de Rhumatologie (STR), l'association qui regroupe les spécialistes en rhumatologie, les apprenants et les sympathisants. Et qui organise cette activité en prélude à son 1<sup>er</sup> Congrès qui sera couplé avec le deuxième Congrès annuel de la Société Africaine de Rhumatologie (SARh) qui se tient à Lomé du 8 au 10 mars 2023 sous la thématique « Problématique de l'accès universel aux soins rhumatologiques en Afrique ». La Société Togolaise de Rhumatologie (STR) a été créée pour contribuer à l'amélioration de la qualité des soins des affections rhumatismales au Togo. Elle a pour objectifs de promouvoir le développement de la rhumatologie au Togo, de favoriser les échanges entre les médecins rhumatologues d'une part et les autres praticiens de la médecine d'autre part (togolais et étrangers), de contribuer à la formation continue des rhumatologues et d'autres professionnels de la santé et d'améliorer la pratique de la rhumatologie au Togo. La STR pour atteindre ses objectifs s'appuiera sur l'organisation des activités scientifiques tels que les congrès, les séminaires, les formations continues, les journées scientifiques, les enseignements postuniversitaires. Comme sur cette première activité à Kpalimé, la STR compte atteindre ses objectifs à travers des services à la communauté tels que les campagnes foraines, les séances de sensibilisations des populations et des professionnels de santé, l'éducation des patients et l'accompagnement des associations de malades. La Société Togolaise de Rhuma-



nologie à travers sa première campagne de dépistage et prise en charge des affections rhumatismales s'inscrit aussi et surtout dans la droite ligne de la politique d'accès universel aux soins prônée par le Président Faure GNASSINGBE et portée par le gouvernement togolais.

### Recrutement de spécialistes : Un défi pour le Maire DOGBATSE de Kloto 1

Le Centre Hospitalier Préfectoral de Kpalimé est l'une des formations sanitaires qui ne disposent pas de spécialistes en rhumatologie au Togo. Si cette raison a

motivé la Société Togolaise de Rhumatologie à choisir cet hôpital, elle constitue en outre, un défi pour les autorités locales et administratives du Grand Kloto. Le Maire de Kloto 1, Winny DOGBATSE, également Président du Conseil d'Administration du CHP Kpalimé, a annoncé qu'une démarche sera menée dans un délai proche pour le recrutement d'au moins deux rhumatologues qui vont intégrer le personnel de son hôpital. « Entant que Président du Conseil d'Administration de cet Hôpital, on va revoir notre budget et mettre tout en œuvre pour recruter au moins deux spécialistes. J'en ai même déjà parlé avec le Professeur Commandant Houzou et nous

allons le faire », a-t-il promis.

Le Maire DOGBATSE qui n'a pas caché sa joie d'accueillir les membres de la STR pour cette activité hautement humanitaire, a, au nom des populations, exprimé sa gratitude au Président de la République, Faure GNASSINGBE et à son gouvernement, pour sa politique d'accès universel aux soins pour tous les togolais et aux membres de la Société Togolaise de Rhumatologie.

**Germain POULI et Marcel SOGLO**



# UNE NOUVELLE CENTRALE SOLAIRE BIENTOT A DALWAK A DAPAONG

La Banque mondiale vient en appui au Togo à hauteur de près de 40 milliards FCFA dans le cadre du Projet régional d'intervention d'urgence en énergie solaire (RESPITE). Cette subvention va servir à la mise en place d'une nouvelle centrale solaire de 25 mégawatts à Dalwak, à Dapaong dans la région des Savanes. Une signature de convention de financement est intervenue dans ce sens la semaine dernière à Lomé entre le ministre de l'économie et des finances, Sani Yaya et Coralie Gevers, la directrice des opérations de l'institution de Breton Wood. La nouvelle infrastructure, qui sera également pourvue d'une capacité de stockage de 40 mégawatts-heures, permettra de stabiliser le réseau, et

contribuera aux ambitions du pays d'augmenter la part du renouvelable dans le mix énergétique. En tout, 60 localités rurales dans la région des Savanes pourront en bénéficier. Par ailleurs, le projet prévoit également sous un autre volet, l'installation de 1853 lampadaires pour l'éclairage public et le raccordement d'environ 12100 ménages. Une priorité sera également accordée aux ménages vulnérables dirigés par des femmes. En dehors du Togo, trois autres pays sont concernés par le RESPITE : Tchad, Liberia, et Sierra Leone.

Komla YAWO



## Caisse Nationale de Sécurité Sociale - CNSS

N° 0241/2023/CNSS/DG/DAICE-SP

### COMMUNIQUE

Opération de contrôle de vie des pensionnés et rentiers relevant du régime de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale résidant au Togo et à l'étranger

#### Sessions de rattrapage

En complément à la session spéciale de l'opération de contrôle de vie des pensionnés et rentiers qui s'était déroulée du 16 août au 31 décembre 2022, le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) du Togo porte à la connaissance des bénéficiaires retardataires, l'organisation de sessions de rattrapage tous les mois jusqu'au 13 avril 2023 pour le paiement des pensions et rentes du premier semestre 2023.

L'opération se déroulera toujours à distance et consistera à collecter des données biométriques des bénéficiaires via « BIOSECU » sur le portail électronique [www.cnss.tg](http://www.cnss.tg) ou par le lien <https://biosecu.cnss.tg>

**NB :** Les bénéficiaires concernés doivent disposer d'une pièce d'identité valide (carte nationale d'identité, passeport, carte d'électeur, permis de conduire, carte de séjour, livret FUCEC) et d'un numéro de téléphone opérationnel puis se référer à la notification d'attribution du droit ou au reçu du dernier bilan de vie pour relever les références du droit (N° du droit, N° Assurance) avant de se connecter à « BIOSECU ».

Pour toute information complémentaire veuillez contacter (+228) 22 53 56 09 / 22 53 56 10 ou (+228) 91 52 33 33 / 91 54 33 33 WhatsApp ; Email : [biosecu@cnss.tg](mailto:biosecu@cnss.tg)

Fait à Lomé, le 27 FEV. 2023

Le Directeur Général

Le Directeur Général  
Igor AWADE

Boulevard Eyadéma 1 BP 69 Lomé 1 et 1 BP 199 Lomé 1 LOMÉ - TOGO Tél : (228) 22 51 99 26

BIA-TOGO 00136280001 - 54  
BTCI 05904200167 - 58  
ECOBANK 7010231400063401  
BDA 01002 001103970008 39

CCP - LOME 6318002011001000  
BPEC 11354180018  
Diamond Bank 223004172016-88  
SOCIETE GENERALE 01900 000024320101 46

UTB 310040544004000  
SIAB 01251104005071  
ORABANK Lomé 03001992001-83  
CORIS BANK 01001 000241024101 85

## CALIENDI

FLAVORED PALM LIQUEUR



10R

Coopération inclusive et équilibrée

# UN ATELIER D'ÉCHANGE TOGO FRANCE POSE LES BASES D'UN FUTUR PLUS RESPONSABLE



L'Afrique et la France en général et en particulier le Togo et la France sont en train d'écrire une nouvelle page de leur coopération, une coopération tournée vers l'avenir. Dans cette dynamique le Conseil de Dialogue et d'Action de Coopération (CDAC) Togo France en collaboration avec l'ambassade de France au Togo avec à sa tête l'ambassadeur Augustin FAVEREAU a tenu ce samedi 25 février 2023 à Lomé une rencontre atelier d'échanges sur la Coopération Togo France. Le Conseil de Dialogue et de Partenariat Togo-France, deuxième Conseil de Dialogue et de Partenariat en Afrique, après celui du Cameroun, le tout 1er en Afrique de l'Ouest, est chargé du suivi des recommandations du Nouveau Sommet Afrique-France, né à Montpellier en 2021, véritable plateforme de sensibilisation, de plaidoyer, de formation et d'expérimentation, au service de la refondation des relations Togo France d'une part et Afrique-Europe d'autre part. Le Nouveau Sommet Afrique France marque un nouveau départ dans les relations entre l'Afrique et la France. L'objectif

est d'offrir un nouveau cadre de réflexion et d'action aux nouvelles générations dans le contexte d'une Afrique émergée, riche de son dynamisme, de ses hommes et de ses ressources.

Cette rencontre d'échange entre le Togo et la France dont le thème «Co-construire un avenir commun entre l'Afrique et la France», a créé un véritable cadre de confiance mutuelle, un cadre de partage, tant le panel ouvrant les activités de la rencontre a été un moment d'expression libre et sans langue de bois. Plusieurs thématiques ont été abordées lors du panel axé sur "Les Relations Afrique-France, défis et perspectives" et dont le modérateur a été Pr Guy Kokou MISSODEY de l'Université de Lomé, Consultant et Opérateur de la Coopération Culturelle Française au Togo.

Les panelistes ont chacun développé une communication notamment : "Dynamique historique des relations Afrique-France"; "Le sentiment anti-français en Afrique, implications et enjeux"; "Repenser les relations Afrique-France à l'aune des innovations démocratiques en Afrique". Ces thématiques

pourtant sensibles ont été abordés de manière décomplexée par des spécialistes dans une atmosphère détendue.

Intervenant sur la thématique sur "les relations Afrique-France, entre Afro-optimisme et changement de narratif : Rôle de la Jeunesse et des Sociétés Civiles", la franco togolaise Mme Ileana SANTOS se dit Afro Euro optimiste quant à l'avenir du partenariat Afrique France.

Mme SANTOS est co-fondatrice de "Je m'engage pour l'Afrique", 1er incubateur de politiques publiques citoyennes euro-africaines. est une citoyenne engagée, afro-optimiste convaincue et s'engage pour créer des changements positifs entre l'Afrique et l'Europe. L'ambassadeur de France Augustin Favereau qui a développé la thématique sur la "Présentation de la Coopération française au Togo", s'est réjoui du bon départ que prend la relation Togo France.

« Ce qui est intéressant aujourd'hui c'est que dans le cadre du renouvellement de nos relations, d'un travail plus étroit entre les sociétés civiles de France du Togo et même généralement d'Europe et

d'Afrique, nous avons franchi un pas important. Nous lançons c'est une première en Afrique de l'Ouest un atelier d'échange sur la relation entre nos deux sociétés et moi j'ai vu beaucoup d'interlocuteurs, passionnés, très mobilisés pour faire travailler nos deux pays», a-t-il déclaré.

Cette rencontre de réflexion et d'échanges de la société civile sur la coopération Togo France a également été marquée par des ateliers en groupes thématiques. Les échanges et des propositions ont été faits sur plusieurs sujets entre autres la démocratie, l'environnement, entrepreneuriat, le genre la culture, le sport.

«La rencontre de ce jour est la preuve vivante que les jeunes et les sociétés civiles, tout en restant critiques et exigeantes, ne cesseront jamais, sous le regard bienveillant des décideurs publics des deux pays, de dialoguer ensemble, mais surtout de co-construire pour dévoiler l'horizon. L'Afrique étant appelée à être le centre de gravité de cette nouvelle ère participative, collaborative et solidaire, l'humanité, que dis-je l'humanisme empreint d'éthique, de dignité, de respect et d'intégrité sera incontestablement la

matrice de cette nouvelle relation à bâtir, non plus entre les Etats uniquement, mais entre les peuples, autour de principes immuables de souveraineté, d'interdépendance et la durabilité», a souligné Frédéric Yao Mawupenkor TSATSU président, Conseil de Dialogue et d'Action de Coopération (CDAC) Togo France.

Pour M. EKLO Robert représentant du ministre Secrétaire Générale du gouvernement «Nous espérons que de cette rencontre sortent des propositions concrètes qui vont dans le sens de la stratégie développée par le gouvernement qui se manifeste à travers le PND et à travers la feuille de route gouvernementale. Donc nous espérons que cela dynamisera la relation Togo France dans le sens d'accompagner les efforts du gouvernement.»

Le Comité exécutif du CDP Togo France a été présenté à la fin de cette rencontre.

Togoreveil



## Rejoins le Mouvement

# MEDIAS SOLIDAIRES

Solidarité &amp; Développement



**CONCOURS DES MEILLEURS REPORTAGES PRESSE ECRITE, PRESSE EN LIGNE, TÉLÉ ET RADIO SUR L'ODD 2.**

**THEME : « Cuisine et 0 faim dans le monde : quelle synergie pour atteindre les objectifs ? »**

**REGLEMENT**

**I : OBJET**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Dans le cadre de la 2<sup>e</sup> édition du Festival international La Marmite (FESMA) qui se déroulera du 26 avril au 09 mai prochain à Lomé (Togo), le Comité de l'organisation et son partenaire officiel l'Union Européenne lancent un concours ayant pour but de primer les meilleurs reportages presse écrite, télé et radio sur les Objectifs du développement durable (ODD), adopté au Sommet des Nations Unies le 25 septembre 2015, notamment l'ODD N°2 Faim Zéro, qui ambitionne d'éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

**II : CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**Article 2 :**

Ledit concours est ouvert à tous les professionnels des médias africains sans aucune discrimination dans les catégories suivantes : presse écrite, télévision et radio. Pour y participer, il faut :

- être un professionnel des médias du secteur public ou privé en Afrique, exerçant dans un organe de presse écrite, en ligne ou de l'audiovisuel;
- ne pas être membre du Comité d'organisation dudit concours.
- La production doit porter sur une problématique transversale à l'ODD N°2 et à ses composantes, au plan économique, social, sociétal. Quel que soit son sujet, le candidat doit s'efforcer de soulever une problématique de fonds liée à l'ODD N°2.

ligne), sa localisation, son adresse électronique, son numéro de téléphone, le titre du reportage, sa durée pour l'audiovisuel ou son encombrement pour la presse écrite ou en ligne, la langue utilisée, les auteurs, ainsi que le synopsis du reportage.

**III-PRIX**

**Article 10 :**

Le concours est sanctionné par un (1) prix décerné par catégorie à l'issue des délibérations du jury :

- 1. Prix meilleur reportage presse écrite;
- 1. Prix meilleur reportage radio;
- 1. Prix meilleur reportage télé.
- 1. Prix meilleur reportage presse en ligne.

**IV -JURY**

**Article 11 :**

Un jury composé de trois (3) membres, tous des professionnels des médias retenus par catégorie en fonction de leurs compétences sera chargé de désigner les meilleurs reportages et d'attribuer les prix.

**Article 14 :**

Les critères spécifiques de sélection des œuvres sont les suivants :

- 1 originalité du sujet ;
- 2 qualité de l'analyse et de l'argumentation ;
- 3 qualité de l'article ou de la production radio /TV ;
- 4 respect des normes/formats (décrits aux articles 7 et 9).

**V – RESPONSABILITE**

**Article 15:**

Les décisions du jury sont sans appel. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix si les œuvres soumises dans chaque catégorie ne sont pas d'une qualité satisfaisante au regard des critères définis à l'article 14, ou si le nombre de réponses reçues est trop faible.

**Article 16 :**

Les organisateurs ne sauraient encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure, d'événements indépendants de sa volonté ou de nécessité justifiée, il est amené à écourter, prolonger, reporter, modifier ou annuler le concours à tout moment si les circonstances l'exigent.

**Article 3 :**

La participation est subordonnée à la signature de la fiche d'inscription au concours à retirer au siège de FOCUS YAKOU, initiatrice du FESMA , Agoè Cacavéli : Tél : + 228 70 17 09 93, email : [contact@focusyakou.com](mailto:contact@focusyakou.com), [festivalamarmite.com](http://festivalamarmite.com) ou à télécharger sur [festivalamarmite.com](http://festivalamarmite.com)

**Article 4 :**

Les productions destinées au concours doivent être envoyées par mail à [contact@focusyakou.com](mailto:contact@focusyakou.com) avec mention « **Concours des meilleurs reportages presse écrite, presse en ligne, télé et radio. Catégorie (à préciser)** ».

Le dépôt des productions se fera au plus tard le vendredi 07 avril 2023.

Un accusé de réception sera délivré à la réception du dossier. Aucun délai supplémentaire n'est accordé.

Les envois faits au titre du concours sont à la charge des concurrents.

**Article 5 :**

Le concours concerne les reportages portant sur l'ODD N° 2 : Faim Zéro.

Les compétiteurs peuvent travailler en équipe, quatre maximum. Le produit présenté au concours doit être une production originale.

**Article 6 :**

Le produit présenté au concours doit répondre à la spécificité du traitement du reportage.

**Article 7 :**

Les émissions participant au concours doivent être d'une durée de 13 minutes pour la télévision, et de 15 minutes pour la radio, impérativement. Pour la presse écrite ou en ligne 2000 mots maximum.

**Article 8 :**

Les productions sont réalisées soit en français ou dans une langue locale. Dans le cas d'utilisation d'une langue nationale, le produit doit être obligatoirement accompagné du script intégral de son contenu en français.

**Article 9 :**

Le produit présenté pour le concours doit être transmis dans un format compatible pour la lecture ordinaire.

Chaque production doit être accompagnée d'une fiche de présentation indiquant, le nom du média concerné (radio, télévision, presse écrite ou en

**VI- DISPOSITIONS FINALES :**

**Article 17 :**

Les participants sont liés par les dispositions du présent règlement.

**Article 18 :**

Seuls les gagnants des œuvres seront invités de façon formelle à la cérémonie de remise des prix lors de la soirée de gala du FESMA.

**Article 20 :**

Ce règlement est accessible gratuitement sur le [www.festivalamarmite.com](http://www.festivalamarmite.com) Les demandes de renseignements, correspondances et autres envois concernant le concours sont à adresser à l'adresse suivante:

**Secrétariat du FESMA**

**Agence FOCUS YAKOU** , Agoè Cacavéli - **BP : 431-LoméTogo**  
**Tél : (00228) 70 17 09 93/ Email : [contact@focusyakou.com](mailto:contact@focusyakou.com)**  
[contact@festivalamarmite.com](mailto:contact@festivalamarmite.com)



**Casier judiciaire et duplicata du certificat de la nationalité togolaise****350.000 BULLETINS DELIVRES DEPUIS LA DIGITALISATION**

La digitalisation du casier judiciaire et de la demande du duplicata du certificat de la nationalité togolaise a recueilli une forte adhésion des citoyens. C'est en substance le bilan dressé par le ministre de la justice et de la législation lors de la réunion du gouvernement la semaine dernière.

Ainsi, depuis la réforme, près de 350.000 bulletins ont été délivrés contre une moyenne annuelle de 50.000 bulletins. Cet engouement est lié à la célérité du processus et à la possibilité de demander le casier judiciaire sans se déplacer et de pouvoir le faire livrer en tout lieu de son choix.

S'agissant de la digitalisation de la demande de duplicata du certificat de nationalité lancée en janvier 2023, elle vient répondre à un allongement

constaté du délai nécessaire pour l'obtention de ce document.

Désormais la demande de duplicata peut se faire dans 5 chefs-lieux de région et dans douze (12) préfectures et en ligne. L'exécutif salue la réussite de la digitalisation de ces processus et a invité les acteurs à poursuivre les actions en vue d'une modernisation de la justice conformément aux ambitions de la feuille de route gouvernementale et aux bénéfices des populations.

Les populations sont invitées à se faire établir le nouveau format du certificat de nationalité qui facilite la mise en œuvre du processus de digitalisation.

Elysé J

**Journée Internationale de la Protection Civile**

## LE MINISTRE YARK DAMEHAME MET EN EVIDENCE LA PORTEE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION DANS LA GESTION DES CRISES ET REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES



Le 1er mars a été décrété depuis 1990 comme journée mondiale de la protection civile par l'Organisation internationale de la protection civile (OIPC). La Communauté internationale s'est encore mobilisée ce 1er mars pour l'édition 2023 de ladite célébration. L'événement a été marqué au Togo par l'intervention du Ministre en charge de la Protection Civile, le Général Yark DAMEHANE qui a relevé le rôle majeur des nouvelles technologies de l'information dans la gestion des risques et catastrophes.

Le thème retenu cette année est «Le rôle des technologies de l'information dans l'évaluation des risques». Le ministre a saisi l'occasion pour appeler à un engagement des acteurs pour la promotion des technologies de l'information dans l'évaluation des risques aussi bien dans la phase de prévention, d'alerte précoce

que dans la réponse, afin de contribuer au renforcement de la résilience de nos communautés face aux risques de catastrophes. Pour lui les technologies de l'information dans la réduction des risques de catastrophes restent très importantes face aux menaces, crises, catastrophes et autres situations d'urgence humanitaires de plus en plus récurrentes qui affectent chaque année des milliers de personnes. Au Togo, a-t-il rappelé, le bilan est louable quant aux avancées enregistrées en matière d'usage des Technologies de l'information dans la gestion des crises et d'une façon générale dans la réduction des risques de catastrophes. Mais en perspective, des initiatives sont annoncées pour renforcer la prévention.

«Nous devons, par conséquent, dans nos interventions, porter un regard attentif sur ces technologies à l'effet de renforcer notre dispositif de gestion des

situations d'urgence et de catastrophes.

Dans le cadre des manifestations de cette journée, le Ministère de la sécurité et de la protection civile, projette organiser, du 05 au 9 mai 2023, avec l'appui des partenaires, un exercice de simulation grandeur nature sur les inondations, les conflits intercommunautaires et les épidémies (virus lassa et choléra) dans les préfectures de Dankpen et de la Kéran.

Je requiers assiduité et sérieux de tous les acteurs impliqués, en espérant que votre sens du travail bien fait saura contribuer efficacement à la réussite de cet exercice dans le but de renforcer la résilience des communautés hôtes face aux risques de catastrophes», a souligné le ministre en charge de la protection civile.



Dessin de S. Tatchev

## Togo/Accidents de circulation

## 683 MORTS ET 9.918 BLESSES EN 2022, UNE HAUSSE 1,5%

Les routes togolaises ont enregistré plusieurs cas d'accidents en 2022, faisant des centaines de morts et des milliers de blessés graves.

Le Togo a enregistré 7.507 cas d'accidents durant les douze mois de 2022. Ces accidents ont entraîné 683 morts et 9.918 blessés, selon les chiffres officiels communiqués par le ministre de la protection civile et son collègue des transports, lors du traditionnel bilan semestriel. Ces chiffres indiquent une légère augmentation (1,5%) par rapport à 2021 (7.392 accidents, 680 morts et 9.376 blessés).

Dans le détail, le second semestre s'est révélé un peu moins meurtrier que le premier (336 morts contre 347).

Les engins à deux roues restent largement les plus impliqués (environ 72%), devant les voitures (18%), les tricycles (5%) et les camions (3%). De même, la nationale 1 (Lomé-Cinkassé) et le Grand contournement de Lomé demeurent les principales voies où l'on recense le plus de pertes, avec respectivement

179 et 42 morts. Les causes restent les mêmes, en dépit de la sensibilisation et de la répression : défaut de maîtrise, excès de vitesse, non-respect du code et de la signalisation, refus de priorité, dépassements défectueux, stationnements sans signalisation, alcool ou téléphone en circulation, etc...

La criminalité par contre connaît une diminution.

Le ministère de la sécurité a observé une baisse des faits criminels et de délinquance lors du second semestre.

De juillet à décembre, 17 braquages ont été enregistrés, contre une cinquantaine lors des six premiers mois. 13 vols à main armée ont également été répertoriés, de même que des homicides, lynchages et morts suspectes.

« Les différentes actions pour lutter contre la délinquance se poursuivront », a rassuré le Général Yark Damehame.

Marcel SOGLO



## Stratégie nationale de l'ETFP

## LE DOCUMENT CADRE DE MOBILISATION DES RESSOURCES SOUMIS AUX ACTEURS



Le document cadre de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'enseignement technique et de la formation professionnelle est soumis à validation lors d'un atelier tenu le vendredi 24 février dernier au Palais des congrès de Lomé. Les travaux ont été ouverts par le ministre Délégué chargé de l'Enseignement technique et de l'Artisanat, KokouEke HODIN. Il était entouré du Directeur de la Statistique, de la Recherche et de la Planification M. WOLOU DJAMBA Adékoulé et de M. ADJANOHOUN Maxime, Coordonnateur du projet CAPED/UNESCO.

Dans l'atteinte des objectifs que le gouvernement a assignés au sous-secteur de l'ETFP dans sa po-

litique de développement durable et inclusif du Togo, le ministre Délégué chargé de l'Enseignement technique et de l'Artisanat a élaboré, avec l'appui de l'UNESCO, le document de stratégie nationale de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

Cette stratégie est alignée sur les orientations stratégiques du PND, de l'ODD4, de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 et vise « Un système de développement de compétences techniques et professionnelles de qualité, équitable et accessible à tous, favorisant l'employabilité et la mobilité professionnelle, l'apprentissage tout au long de la vie, et la promotion d'une croissance économique durable ». Le document de stratégie validé re-

pose sur trois (03) axes : le premier prévoit d'améliorer la gouvernance et accroître le financement du système ETFP ; le deuxième, d'améliorer l'accès et l'équité du système ETFP et le troisième, de renforcer l'attractivité et la qualité de l'ETFP. Le Coordonnateur du projet CapED/UNESCO salue la volonté et l'engagement du gouvernement togolais et du Chef de l'État pour les réformes opérées dans le sous secteur de l'ETFP. « Le Développement de ce sous secteur aujourd'hui à l'échelle mondiale comme régionale constitue un défi pour résoudre nombre de problèmes de la jeunesse. C'est dans ce cadre que l'UNESCO apporte son soutien au gouvernement du Togo pour le développement de cette stratégie qui permettra d'at-

teindre des objectifs des ODD à la fois 4-3 ;4-4 et 4-5», a précisé M. ADJANOHOUN Maxime Coordonnateur du projet CapED/UNESCO. Selon le META le document cadre de mobilisation des ressources constitue un outil clé d'opérationnalisation de la stratégie nationale de l'ETFP.

Ce document précise le contexte de la mobilisation des ressources, les avantages comparatifs du ministère, le processus de mobilisation des ressources et la gestion des partenariats Stratégiques. Il prévoit l'organisation d'une « Table Ronde des partenaires techniques et financiers de la République Togolaise » pour identifier les voies et moyens dans la mise en œuvre de la Stratégie de l'ETFP du Togo ».

« La présente cérémonie de validation appelle donc : d'une part, l'adoption d'un document qui prévoit des moyens efficaces répondant parfaitement à la dynamique insufflée par le gouvernement avec pour point d'orgue, l'amélioration de la capacité du Ministère délégué chargé de l'enseignement technique et de l'artisanat (META) à développer des compétences techniques et professionnelles en adéquation avec le marché du travail ; - et d'autre part, l'adoption d'un document cadre cohérent, inclusif et surtout opérationnel », a déclaré KokouEke HODIN ministre délégué chargé de l'enseignement technique et de l'artisanat.

YAWO Komlan

## Lutte contre la délinquances juvénile et le terrorisme

## LA FONDATION PIERRE ANGULAIRE SENSIBILISE LA JEUNESSE DU PLUS GRAND GHETTO DU TOGO



La Fondation PIERRE ANGULAIRE a sensibilisé les jeunes du quartier Katanga autour des idéaux de la non-violence, de paix et de l'entrepreneuriat, suivi d'un partage de dîner. C'est autour d'une table de repas que la Fondation PIERRE ANGULAIRE a réuni ce dimanche 26 février 2023, la jeunesse de Katanga, un quartier réputé fief de délinquance juvénile, du grand banditisme, de violences, des drogués et de criminalité, situé au banlieue est de la capitale, derrière la raffinerie du Port Autonome de Lomé. Il doit sa création aux enfants de rue et aux dockers du Port Autonome de Lomé et se positionne comme le plus grand ghetto du Togo où vivent plusieurs milliers de personnes vivant dans la précarité. Afin de lutter contre ces maux auxquels sont identifiés ce lieu et sortir ces habitants surtout la jeunesse de ce mode de vie, la fondation PIERRE ANGULAIRE a partagé un dîner avec une quelques-uns d'entre eux.

L'occasion a été également pour cette fondation de sensibiliser ces jeunes sur le terrorisme, l'entrepreneuriat, les projets de développement de l'Etat dont ils sont aussi de potentiels bénéficiaires, les conséquences de la consommation de la drogue et des produits illicites et autres... Les jeunes du ghetto qui ont accueilli favorablement cette initiative, ont exprimé leurs doléances et ainsi lancé un appel gouvernement togolais de leur venir en aide avec ses projets de développement.

La Fondation PIERRE ANGULAIRE a exprimé sa disponibilité à accompagner ces jeunes dans le but de leur offrir une meilleure mode de vie en favorisant leur insertion dans la société. Pour ce faire, la fondation entend leur témoigner de l'amour.

La fondation Pierre Angulaire a initié des visites des ghettos et des marchés chaque dernier dimanche du mois. L'objectif est de rassembler les enfants de la rue pour les sensibiliser sur des thématiques précises les concernant, leur témoigner de l'amour et partager des repas chauds avec eux.

FEMI Babatounde

## Recrutement dans l'Armée de l'Air

## DES TESTS PSYCHOTECHNIQUES PREVUES DU 20 MARS AU 8 AVRIL



Des tests psychotechniques sont ouverts aux jeunes togolais des deux sexes pour le compte de l'armée de l'air. Selon le ministère des armées les tests qui se dérouleront du lundi 20 mars au samedi 8 avril à Kara, Sokodé et Lomé, sont réservés aux élèves des classes de terminales, séries scientifiques et aux étudiants âgés de 23 ans au plus à la date du concours. Ce recrutement de spécialistes per-

mettra à l'armée de l'air de renforcer son personnel navigant (pilote, navigateur, opérateur système d'arme etc) et non-navigant (technicien avion, pompier de l'air, fusilier commando etc).

Toutes les modalités du concours sont disponibles sur le portail du ministère des armées et dans le Quotidien national Togo Presse.

Togoreveil

## FESPACO 2023

## DEUX FILMS TOGOLAIS EN COMPETITION



Le Togo prend activement part au Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO) 2023. Une délégation togolaise de vingt-cinq (25) festivaliers composés de réalisateurs, producteurs, scénaristes, acteurs-comédiens ..., séjourne dans la capitale burkinabè depuis le jeudi 23 février 2023. Ces différents acteurs du 228 prennent part à la 28ème édition du Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO) dont la cérémonie d'ouverture officielle s'est déroulée samedi 25 février 2023 dans la capitale burkinabè en présence des Premiers mi-

nistres Burkinabè et Malien. Le Togo va concourir avec deux (02) films placés dans les catégories « Films d'animation » et « Films d'écoles de cinéma ». D'autres productions togolaises sont hors compétition. Par ailleurs, le 7e art togolais est également en exposition au Marché International du Cinéma Africain (MICA). Avec un stand dédié, il s'agira pour la délégation togolaise de promouvoir les réformes entreprises par le cinéma local et de développer des partenariats. Par ailleurs, pour cette édition, quatre professionnels du cinéma et de l'image animée togolais ont été retenus par le comité d'or-

ganisation du FESPACO comme membres des jurys dans les catégories films d'écoles de cinéma, Prix spéciaux fiction UEMOA, prix spéciaux du Conseil de l'entente et l'un d'eux, comme président du jury des films d'animation.

Le FESPACO est créé en 1969 et se déroule tous les deux (02) ans à Ouagadougou, au Burkina Faso. L'événement réunit plusieurs acteurs du septième art venus de toutes les horizons.

Ce rendez-vous hautement culturel fermera ses portes le 4 mars 2023.

Marcel SOGLO

## Feuille de route gouvernementale 2020-2025

## UNE BONNE EVOLUTION DANS L'EXECUTION DU PROGRAMME DE DESENCLAVEMENT ET DES PISTES RURALES



Décidé à transformer le secteur agricole, le gouvernement poursuit les actions. Le ministre du désenclavement et des pistes rurales a dressé le bilan lors du Conseil des ministres tenu ce 1er mars de l'état d'exécution du programme de désenclavement et des pistes rurales dans le cadre de la feuille de route gouvernementale 2020-2025.

Dans le but d'accompagner durablement la politique agricole de du Togo et de faciliter l'accès des populations rurales aux infrastructures, équipements et services socioéconomiques de base, le gouvernement a inscrit, au titre des projets prioritaires de la feuille de route 2020-2025, un vaste programme de désenclavement et d'aménagement des pistes rurales. La présente communication a pour objet, de rendre compte des travaux qui y ont été effectués.

A fin décembre 2022, 680 km de pistes rurales ont été aménagées. S'agissant de l'entretien du réseau existant à 75% en bon et moyen état, 1270 km sont achevés

et 712 km sont en cours d'exécution. En termes de modélisation du réseau de pistes rurales, un linéaire total de 3437 km de pistes rurales identifiées et inventoriées, a fait l'objet de collecte des données sur les dégradations en phase pilote dans la région maritime, en vue de la mise en place d'une banque de données pistes rurales (BDPR).

Pour rappel, ce programme contribue à l'atteinte des objectifs de l'axe stratégique 2 de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 qui vise à dynamiser la création d'emplois en s'appuyant sur les forces de l'économie. Tout en relevant les progrès réalisés, l'exécutif a instruit pour que des propositions spécifiques soient faites afin de répondre au défi représenté par le nombre élevé de résiliations des marchés attribués aux petites et moyennes entreprises. Par ailleurs, le gouvernement a encouragé les services responsables à renforcer l'implication des populations dans le suivi des travaux.



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



# FESTIVAL INTERNATIONAL LA MARMITE FESMA

2023

*De la ferme à l'assiette*

du **26** au **09**  
AVRIL MAI

CETEF - LOME  
**TOGO 2000**

- Foire / Exposition
- Colloque - Master Class - Ateliers
- Découverte et dégustation de plats
- Rencontres B to B et networking
- Compétitions culinaires

**Thème : « Cuisine et ODD : Repenser la culture, le partage et la consommation des aliments »**



[www.festivalamarmite.com](http://www.festivalamarmite.com)

+228 90 11 05 06 / +228 70 17 09 93 / +228 79 94 77 91

